

P. 2 INFOS RETRAITE  
**Vivre votre retraite  
à l'étranger**

P. 3 INFOS ENIM  
**Votre vie évolue ?  
Vos droits aussi**

P. 4 MÉMOS  
**Calendrier de paiement  
des pensions**

## PENSIONNÉS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER

### Édito



C'est avec un grand plaisir que je vous présente cette nouvelle édition de Feux de Route, votre lettre d'information annuelle, accessible depuis votre Espace personnel Enim ou sur [www.enim.eu](http://www.enim.eu).

Après la dématérialisation de Feux de Route en 2024, nous franchissons une nouvelle étape : depuis mars 2025, l'Enim met progressivement fin à l'envoi des courriers papier pour les assurés ayant ouvert leur Espace personnel ou disposant d'une adresse mel connue par nos services. Désormais, vos documents sont accessibles en toute sécurité dans votre Espace personnel Enim. Une notification par courriel et/ou par SMS vous avertira dès qu'un nouveau document sera disponible. Si vous n'avez pas encore ouvert votre Espace personnel Enim, je vous invite dès à présent à en créer un afin de faciliter nos échanges.

Ce changement garantit un accès plus rapide et sécurisé à vos informations, tout en maintenant nos autres modes de contact (courriel, téléphone et courrier), adaptés en 2024 pour mieux vous accompagner. Vous retrouvez toutes les informations utiles en pages 2 et 4.

Dans ce numéro, vous découvrirez des conseils pratiques pour simplifier vos démarches et mieux connaître les services de l'Enim.

Je vous souhaite une agréable lecture.

**Laurent Gallet**  
Directeur de l'Enim

[www.enim.eu](http://www.enim.eu)

## Simplification des modes de contact

Depuis avril 2024, l'Enim a fait évoluer ses modes de contact pour faciliter vos démarches.



### Une seule adresse postale pour tous vos dossiers Enim

Enim / 27 quai de Solidor / CS 31854 / 35418 Saint-Malo Cedex



### Des adresses courriel plus claires et plus lisibles

Pour nous contacter par courriel, de nouvelles adresses, plus claires et plus lisibles, ont été mises à votre disposition :

- [sante@enim.eu](mailto:sante@enim.eu)
- [retraite@enim.eu](mailto:retraite@enim.eu)
- [action.sociale@enim.eu](mailto:action.sociale@enim.eu)
- [employeurs-carrieres@enim.eu](mailto:employeurs-carrieres@enim.eu)
- [prevention@enim.eu](mailto:prevention@enim.eu)
- [atmp@enim.eu](mailto:atmp@enim.eu)
- [reclamation@enim.eu](mailto:reclamation@enim.eu)
- [contentieux@enim.eu](mailto:contentieux@enim.eu)
- [recoursamiable@enim.eu](mailto:recoursamiable@enim.eu)

Identifiables selon l'objet de votre demande, elles vous permettent de solliciter plus facilement le bon interlocuteur.



### Et toujours : l'Espace personnel Enim, votre meilleur allié pour réaliser vos démarches en ligne

Vous avez également la possibilité d'échanger par voie électronique avec un conseiller de l'Enim de façon simple et totalement sécurisée grâce à votre Espace personnel Enim.

[secureportail.enim.eu](https://secureportail.enim.eu)

#### Il vous permet aussi de :

- Discuter avec ADELE, l'agent virtuel de l'Enim, qui répondra en direct à toutes vos questions 7j/7 et 24h/24,
- Télécharger tous les formulaires indispensables à vos démarches avec l'Enim, Obtenir vos documents administratifs,
- Suivre l'avancement de vos demandes en ligne,
- Transmettre des documents,
- Prendre rendez-vous avec un conseiller Enim pour un échange téléphonique,
- Modifier vos coordonnées et informations personnelles.
- Consulter nos fiches pratiques thématiques pour connaître les modalités et les étapes d'une démarche,

*Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.enim.eu](http://www.enim.eu)*

# Vivre votre retraite à l'étranger

Pour continuer à percevoir votre retraite française à l'étranger, quelques démarches sont nécessaires.



© iStock

## Le contrôle d'existence

Une enquête vous est envoyée tous les ans. Vous n'avez à fournir qu'un seul certificat de vie par an pour l'ensemble de vos régimes de retraite. En revanche, si vous ne répondez pas à l'enquête dans le délai requis, le paiement de votre pension sera suspendu jusqu'à réception et validation des pièces justificatives.

Quelle que soit votre nationalité, vous devez faire compléter ce document par une autorité locale compétente de votre pays de résidence (selon les pays, il peut s'agir des autorités suivantes :

ambassade, poste consulaire, notaire, préfecture, mairie, office de l'État civil, poste de police...) et le renvoyer par courrier au Centre de traitement de Tours ou par voie dématérialisée sur votre compte personnel retraite.

À noter : Le délai de réception requis pour le certificat de vie est indiqué dans l'enquête qui vous a été adressée.

À compter d'un mois après la date indiquée, l'Enim suspend le paiement de votre retraite.

## Le contrôle de situation maritale

Si vous bénéficiez d'une pension de réversion, vous devez également renvoyer une attestation relative à votre situation maritale. Ce document ne nécessite pas la signature d'une autorité locale.

## Comment renvoyer vos justificatifs ?

Pour gagner du temps, effectuez cette démarche par internet en créant votre compte retraite sur le site [info-retraite.fr](http://info-retraite.fr)

Depuis le service « Ma retraite à l'étranger », vous pouvez déposer tous vos documents de manière sécurisée. Cette transmission vaudra pour l'ensemble des régimes qui vous versent une pension.

## Besoin d'aide ?

**Si vous rencontrez une difficulté ou si vous vous posez des questions sur**

## le certificat de vie, deux solutions s'offrent à vous :

- ➊ Consultez l'outil d'aide en ligne : [aide.info-retraite.fr/mce](http://aide.info-retraite.fr/mce)
- ➋ Appelez la plateforme téléphonique d'écoute et de conseil de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), accessible du lundi au vendredi de 8h à 17h\* au 09 74 75 76 99 pour répondre aux questions relatives aux certificats de vie (réception du document, utilisation du service en ligne, organisation des démarches vis-à-vis des autorités consulaires locales...).

\* Ces horaires sont ceux de la France métropolitaine, merci de tenir compte du décalage horaire en fonction de votre localisation.

## Vous n'avez pas accès à internet ?

Vous devez envoyer vos documents à l'adresse suivante :

**Centre de traitement retraite à l'étranger - CS 13 - 999 ESVRES 37321 TOURS CEDEX 9 France**

## EN BREF

### Versement annuel pour les pensions d'un montant inférieur à 27€ par mois

Depuis septembre 2024, les pensions dont le montant mensuel net est inférieur à 27€\* ne sont plus versées mensuellement, mais en une fois en fin d'année.

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur [enim.eu](http://enim.eu)**

### Vous êtes fiscalement domicilié hors de France

Vous pouvez être soumis :

- > À la retenue à la source de l'impôt sur le revenu
- > Au prélèvement d'une cotisation d'assurance maladie.

**+ 2,2%**

Revalorisations des pensions de retraite de base au 1<sup>er</sup> janvier 2025



# Votre vie évolue ? Vos droits aussi

L'Enim calcule le montant de vos prestations à partir des informations que vous déclarez. En cas de changement de situation, vos droits peuvent évoluer. Afin que votre dossier soit complet et à jour, déclarez toutes les informations correspondant à votre situation familiale, professionnelle, ou à votre lieu de résidence.

## Exemples :

### Vie familiale

Je me mets en couple, je me sépare, je me pacse, je me marie : je le déclare à l'Enim.

### Vie professionnelle

Je reprends une activité professionnelle, quel que soit le secteur d'activité : je le déclare à l'Enim.

### Lieu de résidence

Je déménage, je me mets en colocation, je suis hébergé, je pars à l'étranger plus de 3 mois : je le déclare à l'Enim, en précisant qui est concerné (moi et/ou un membre de mon foyer) et depuis quand.

**Pour simplifier vos démarches, vous avez la possibilité de déclarer votre changement d'adresse en ligne sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

### Comment informer l'Enim ?

Via votre Espace personnel ([secureportail.enim.eu](http://secureportail.enim.eu)) ou par courriel ou courrier (voir fiche « Mes contacts Enim »).

## BON À SAVOIR

### Les bons réflexes pour éviter de faire des erreurs

L'administration reconnaît qu'il est possible de se tromper, de bonne foi, dans ses déclarations faites aux services publics. Il s'agit du « droit à l'erreur ».

#### Vous pensez vous être trompé ?

Contactez le plus rapidement possible l'Enim pour l'informer de votre erreur.

#### L'Enim s'est rendu compte de votre erreur ?

Vous devez régulariser votre situation dans les meilleurs délais.

**Plus d'informations sur le « droit à l'erreur » sur le site [oups.gouv.fr](http://oups.gouv.fr)**

## Demande de pension

Sauf engagement international contraire, dans le cadre d'une demande de pension, tous les actes d'état civil établis par un officier d'état civil et actes établis par les autorités administratives étrangères doivent faire l'objet d'une légalisation par l'ambassade ou le consulat de France. Pour être légalisés, les actes publics en langue étrangère doivent être accompagnés d'une traduction en français effectuée par un traducteur habilité.



MÉMO  
RETRAITE

# Calendrier de paiement des pensions 2025

Jeudi 23 janvier 2025

Jeudi 20 février 2025

Jeudi 20 mars 2025

Mercredi 23 avril 2025

Jeudi 22 mai 2025

Mardi 24 juin 2025

Mercredi 23 juillet 2025

Vendredi 22 août 2025

Mercredi 23 septembre 2025

Jeudi 23 octobre 2025

Vendredi 21 novembre 2025

Mardi 23 décembre 2025

L'Enim verse votre retraite à la fin de chaque mois, suivant le calendrier prévisionnel ci-contre, **sans vous adresser d'avis de paiement mensuel.**

## À NOTER :

**Pour les pensions d'un montant inférieur à 27€ par mois, le versement se fait annuellement (en décembre 2025).**

### ATTENTION

Le versement effectif de votre retraite sur votre compte bancaire peut varier d'un à quatre jours à partir de la date de mise en paiement, selon les délais de traitement de votre banque.

**enim**  
Le régime social  
des marins

Mission communication de l'Enim - Mars 2025 - Cet imprimé est certifié PEFC TM 10-32-3010.



MÉMO  
ENIM

## Mes contacts Enim



NOUS CONTACTER  
PAR COURRIEL

### VOUS POUVEZ CONTACTER UN DE NOS CONSEILLERS PAR COURRIEL :

- ☛ Grâce à votre Espace personnel Enim, en accédant à la fonctionnalité « Je pose une question à l'Enim ».
- ☛ Depuis votre boîte mail :
  - **SANTÉ** : sante@enim.eu
  - **RETRAITE** : retraite@enim.eu
  - **ACTION SANITAIRE ET SOCIALE** : action.sociale@enim.eu

Pour connaître toutes les adresses de contact, rendez-vous sur [enim.eu](http://enim.eu), page « Les contacts à votre écoute ».



NOUS CONTACTER PAR  
COURRIER POSTAL

### UNE SEULE ADRESSE POUR TOUS VOS COURRIERS POSTAUX :

**Enim**  
27 quai de Solidor  
CS 31854  
35418 Saint-Malo Cedex



**POUR CONNAÎTRE TOUS LES CONTACTS À VOTRE ÉCOUTE,**  
rendez-vous sur [enim.eu](http://enim.eu), page « Les contacts à votre écoute ».



NOUS CONTACTER PAR TÉLÉPHONE

Depuis l'étranger, composez le  
**00 33 809 54 00 64**

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h en France Métropolitaine

Ces horaires sont ceux de la France métropolitaine, merci de tenir compte du décalage horaire en fonction de votre localisation.

Il vous sera demandé de choisir entre différents thèmes afin que votre appel puisse être dirigé vers le bon interlocuteur :

- ☛ **CHOIX 1** : Santé
- ☛ **CHOIX 2** : Accident de travail ou Maladie Professionnelle
- ☛ **CHOIX 3** : Retraite - Pensions
- ☛ **CHOIX 4** : Action Sociale
- ☛ **CHOIX 5** : Recouvrement
- ☛ **CHOIX 6** : Cotisations (carrières, validation de services, surclassement et conjoint collaborateur)

**enim**  
Le régime social  
des marins